## DEC122801DR13

Délégation de signature consentie à M. Jean-Philippe PIN, directeur de l'UMR 5203, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 080154DAJ du 7 janviers 2009 nommant Madame Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1er février 2009 ;

**Vu** la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 5203, intitulée Institut de génomique fonctionnelle dont le Directeur est M. Jean-Philippe PIN.

#### **DECIDE:**

### Article 1er

Délégation est donnée à M. Jean-Philippe PIN, directeur de l'unité UMR 5203, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte;
- 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

1

Soit 130 000 Euros HT au 01/01/2012

#### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Philippe PIN, directeur de l'unité UMR 5203, délégation de signature est donnée à M. Gilles GUILLON, DR1, à Mme Anne CHABANNES, IR2, à M. Laurent FAGNI, DR1, à M. Philippe JAY, DR2, à M. MOLLARD Patrice, DR2, et à M. Matteo MANGONI, DR2, aux fins mentionnées à l'article 1er.

## Article 3

La décision n° DEC121514DR13 du 1er janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

#### Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Montpellier le 1er janvier 2012

Ghislaine GIBELLO

## DELEGATION DE SIGNATURE DU DELEGUE REGIONAL AUX DIRECTEURS D'UNITES

Jean-Philippe PIN Directeur - IGF

Directeur d'unité:

NOM: PIN Jean-Philippe

Spécimen de signature

En cas d'empêchement

1) NOM: GUILLON Gilles

GRADE: DR1
Directeur Adjoint

2) NOM: CHABANNES Anne

GRADE : IR2 : Secrétaire Générale

3) NOM: FAGNI Laurent

GRADE: DR1

4) NOM: JAY Philippe

**GRADE: DR2** 

5) NOM: MOLLARD Patrice

**GRADE: DR2** 

6) NOM: MANGONI Matteo

Grade: DR2

Spécimen de signature

molke llef.

# DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR D'UNITE (EN TANT QUE PRM) A DES AGENTS PLACES SOUS SON AUTORITE

Désignation des personnes à qui vous donnez délégation de signature en tant que Personne Responsable des Marchés (PRM). Les personnes doivent obligatoirement posséder la délégation de signature prévue en *annexe 1*.

1) NOM: GUILLON Gilles

GRADE: DR1

FONCTIONS AU SEIN DU LABO: Directeur Adjoint

SPECIMEN DE SIGNATURE:

2) NOM: CHABANNES Anne

**GRADE: IR2** 

FONCTIONS AU SEIN DU LABO: Secrétaire Générale

**SPECIMEN DE SIGNATURE:** 

Le Directeur d'Unité

Jean-Philippe PIN
Directeur - IGF